

**ESTAT DEUS LÒCS:
QUINAS ZÒNAS SON
ESTADAS TRABALHADAS
E PER QUINAS ZÒNAS
LOS TRABALHS SON
ESTATS PUBLICATS?**

**ÉTATS DES LIEUX:
QUELLES ZONES ONT
ÉTÉ TRAVAILLÉES ET
POUR QUELLES ZONES
LES TRAVAUX ONT ÉTÉ
PUBLIÉS?**

FENIE Jean-Jacques: l'état actuel de la recherche toponymique en Occitanie et ses conséquences pratiques

À la fin des années 1970, la toponymie n'est guère à la mode

L'intérêt pour cette « science auxiliaire de l'Histoire » est alors mineur. Néanmoins certains médiévistes, tel l'historien bordelais Charles Higounet, y attachent de l'importance ; d'autant que se développent, à l'Université de Bordeaux III par exemple, quelques études sur « l'occupation du sol », en diachronie et en liaison avec quelques géographes.

Exercice de style mais bel et bien excellent entraînement à la synthèse et à l'interprétation du paysage et de son fonctionnement, l'explication de carte topographique (le 1/50 000^e en particulier) est une des épreuves à l'agrégation de géographie comme à celle d'histoire. Elle exige du candidat qu'il fasse toujours une petite révérence à la toponymie, vite expédiée d'ailleurs... La géographie universitaire française, longtemps très ruralisante depuis les grandes thèses régionales entreprises par les élèves de Vidal de la Blache, se délecte ainsi un peu de microtoponymie - quand il s'agit, par exemple, d'étudier les bocages de l'Ouest menacés de disparition par la montée en puissance de l'agriculture productiviste - à travers les appellations des écarts ou la progression des « champs ouverts » (*openfield*)...

De quoi dispose t-on alors en matière onomastique?

Sur le plan général

Le nom d'**Albert Dauzat**, auvergnat d'origine, règne encore en maître sur l'onomastique hexagonale. Sa *Toponymie française*¹, publiée en 1939, est encore rééditée en 1971. Son travail est augmenté par la collaboration avec **Charles Rostaing**, originaire de Provence, qui fait paraître des ouvrages en eux-mêmes remarquables² mais inégaux ; le domaine gascon par exemple y est notamment très peu et assez mal évoqué.

Il convient de mentionner également le travail d'**Ernest Nègre** qui entreprend une *Toponymie générale de la France*³. Dès 1963 l'Institut géographique national, fabriquant entre autres ses remarquables feuilles au 1/25 000^e et 1/50 000^e, si précieuses pour le toponymiste, édite, sous la signature d'**A. Pégorier**, un viatique précieux⁴. Comment ne pas mentionner aussi les noms de **Paul Lebel**⁵, **Auguste Longnon**⁶ ou **Flûtre**⁷ ?

Pour le domaine occitan

Les publications régionales ou locales en Occitanie sont assez isolées. On retrouve par exemple les signatures de **Rostaing**⁸ ou de **Nègre**⁹.

Un tournant est cependant pris fin des années 1970 / début des années 1980.

Le contexte a en effet évolué, non seulement à travers l'ensemble d'Oc mais aussi plus largement dans le monde.

L'occitanisme est légitimement très porté sur le « littéraire » (poésie, nouvelles, roman) et bien entendu le politique dans les années 1963-1976. Quelques jalons importants en sont la grève des mineurs de Decazeville en 1963 (*Los carbonièrs de la Sala* chantés par Joan Bodon), la publication en 1967 de *La révolution régionaliste* de Robert Lafont (Seghers, 1967), ou le courant dit de « la nouvelle chanson occitane » représenté notamment par Claude Marti chantant par exemple *Los commandos de la nuèch* au moment des manifestations viticoles enflammant Corbières et Minervois en 1976...

Un renouveau militant s'esquisse cependant, touche un public un peu plus large en s'appuyant sur des méthodes et des moyens plus efficaces. Initiée en 1974, l'*Escòla occitana d'estiu*, programme d'année en année quelques séances d'initiation à la toponymie animée par **Jean Rigouste**. De même, alors que les effectifs de l'enseignement optionnel de l'occitan sont à leur maximum et que de courageux militants créent les premières *calandretas*, les stages académiques d'occitan n'oublient pas de rappeler combien l'onomastique (noms de lieux et noms de familles notamment) peut aider à la sensibilisation et à la transmission de la culture et de la *lenga nòsta*.

Même si cela paraît banal aujourd'hui, ne faut-il pas rappeler qu'au début des années 1980 se « démocratisent » les techniques d'impression : les machines à écrire électroniques, et surtout ces si commodes photocopieuses ? Une dizaine d'années après arrivent les non moins prodigieux ordinateurs qui, quasiment de semestre en semestre, apportent leurs miraculeuses innovations. En occitan et sur l'Occitanie, comme dans maints autres domaines, on n'a jamais tant publié. Les éditions associatives militantes ou le créneau renouvelé du « régionalisme » font preuve d'un réel quoique inégal dynamisme...

La prise de conscience du riche patrimoine onomastique - si difficile à faire comprendre, puisqu'il est « immatériel », à la plupart des responsables politiques et administratifs dans l'Hexagone - préoccupe cependant d'autres régions et plus largement d'autres peuples. En Bretagne, Catalogne ou Pays basque, la réflexion et l'action sur l'affirmation identitaire passent évidemment par une prise en compte très déterminée de la toponymie.

Le 7 octobre 1981, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, certes sans grand pouvoir, adopte, à l'issue d'une discussion sur le rapport de la Commission de la Culture et de l'Éducation, un texte dans lequel il est dit « *qu'il est très important pour le progrès de l'Europe et de l'idée européenne d'assurer le respect et le développement équilibré de toutes les cultures européennes, et tout simplement des identités linguistiques* », et où l'on recommande « (...) *au niveau scientifique, l'adoption progressive, le cas échéant conjointement avec la dénomination devenue usuelle, des formes correctes de la toponymie, à partir des langages originels de chaque territoire, si petit soit-il (...)* ».

Plus tard, on observe aussi que l'article 10 (§ 2, alinéa g) de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, certes signée *a minima* par le Gouvernement français (39 mesures retenues) et non ratifiée à ce jour (décembre 2007), stipule qu'« *en ce qui concerne les autorités locales et régionales sur les territoires desquels[le]s réside un nombre de locuteurs des langues régionales ou minoritaires qui justifie les mesures ci-après, les parties s'engagent à permettre et/ou encourager : (...)L 'emploi ou l'adoption, le cas échéant conjointement avec la dénomination dans la (les) langues(s) officielles(s), des formes traditionnelles et correctes de la toponymie dans les langues régionales ou minoritaires* ».

Dans le reste du monde, bien des pays jadis colonisés, notamment en Afrique ou en Asie, adoptent ou reviennent à des toponymes officiels « nationaux ». La volonté d'émancipation comme l'instrumentalisation d'une certaine fierté compréhensible dans la volonté de construire un problématique état-nation peuvent expliquer cette utilisation politique de la toponymie ¹⁰.

Défi et nécessité d'une démarche

Pour ceux qui veulent à la fois redonner dignité et surtout visibilité à la langue, il est nécessaire de la faire entendre - le plus possible ! - et de la montrer par l'écrit. La volonté d'utiliser l'occitan dans la signalétique s'inscrit dans cette démarche.

Or, pour ce faire, il est amplement nécessaire de disposer d'outils scientifiques fiables, étayés par la Linguistique et l'Histoire. Les opposants, voire les ennemis déclarés ou masqués,

ne sont-ils pas nombreux et surtout prompts à brandir leur obscurantisme pour s'opposer vigoureusement à toute forme d'évolution ? Quels sont donc les obstacles à surmonter ?

Il faut d'abord faire comprendre et si possible accepter la graphie occitane normée qui permet, par sa souplesse, d'être lue et utilisée de l'Atlantique aux Alpes et du Limousin aux Pyrénées.

Il existe cependant, pour des raisons diverses ¹¹ des tenants traditionnalistes, parfois même intégristes, de la graphie que d'aucuns appellent « *vergonhosa* » ou « succursaliste » ¹². Certains panneaux bilingues d'entrée d'agglomération installés récemment sont d'ailleurs - en tout bien tout honneur - quelque peu erronés, généralement par manque d'information. On observera cependant qu'un panneau différent s'ajoutant au nom administratif officiel permet normalement - fût-il en graphie « patoisante » ou mistralienne - de s'interroger sur la langue dite « régionale » sous-jacente...

On peut également rencontrer de farouches oppositions émanant de personnes qui se fondent sur un principe idéologique intangible, ...ou d'ignares fiers de leur ignorance.

Ensuite, et même constamment, il faut faire un travail pédagogique. N'est-il pas indispensable d'expliquer, de mettre à la portée de chacun les clés toponymiques qui sont autant d'instruments pour comprendre et souvent aimer son paysage, son environnement ?

Les conférences sur le terrain et les contacts avec élus et associations peuvent en effet être fructueux, car ils ont un triple avantage :

a) Faire comprendre la graphie, justifier et permettre de faire accepter la signalisation bilingue.

b) Profiter de ces occasions pour faire prendre conscience à la population d'une commune ou d'un canton de son patrimoine onomastique, et donc toponymique. N'a-t-il pas été maintes fois constaté que bien des personnes ont alors les yeux dessillés et adoptent une autre attitude ?

c) Ces rencontres ou communications peuvent déboucher sur des études archéologiques, sur la découverte ou la mise en valeur du patrimoine local. Les populations sont d'ailleurs souvent fières de certaines découvertes et se montrent ensuite fort attachés à ces petits trésors ¹³.

Plus de 20 ans de recherches et de socialisation.

A) On distingue deux grands types de publications :

D'une part, des travaux à caractère et de niveau universitaire, bien que « l'Université » s'intéresse fort inégalement à la toponymie, jugée parfois inutile, dépassée, considérée tout au plus comme un aimable passe-temps de ringards désœuvrés...

D'autre part, des ouvrages de vulgarisation, à caractère souvent militant, bien conscients que l'enjeu toponymique est difficile à faire comprendre ; ils s'appuient néanmoins aux meilleures sources et veulent peser sur le monde associatif et sur les responsables politiques,

● Parmi les travaux à caractère universitaire, que les auteurs appartiennent ou non à l'Alma mater : Il convient de signaler les travaux d'**Alain Nouvel** ¹⁴, de **Paul Fabre** ¹⁵, de **Frank Hamlin** ¹⁶, de **Bénédicte Boyrie-Fénié** ¹⁷ ou même de **Jean-Baptiste Orpustan** ¹⁸ sur le domaine basque.

Dans cette catégorie, il faut également saluer des travaux à caractère exhaustif, de portée pratique, fort utiles : ceux de **Lluís Basseda** sur la Catalogne Nord ¹⁹, de **Michel Grosclaude** sur le Béarn ²⁰ et la Bigorre ²¹, d'**Yves Lavalade** ²², ou encore le travail de **Paul Burgan** et **André Lafon** sur le Tarn-et-Garonne ²³.

En 2005 **Bénédicte Boyrie-Fénié** publie le *Dictionnaire toponymique des communes des Landes* ²⁴, qui s'intègre dans une collection de dictionnaire toponymiques initiée au début

des années 2000 par l'*Institut occitan* alors dirigé par Jordi Fernandez Cuadrench ; elle a également rédigé le *Dictionnaire toponymique des communes du Lot-et-Garonne* (en attente de publication), préparé, en liaison notamment avec le gros travail de **Jean Roux**, le *Dictionnaire toponymique des communes de Dordogne* (en attente de publication également), et commencé à élaborer le *Dictionnaire toponymique des communes de Gironde*.

- Nombre d'ouvrages se situent plutôt dans une perspective d'initiation à la toponymie, généralement par grandes régions dialectales.

Les quatre grands sous-ensembles dialectaux de l'aire occitane sont abordés dans les ouvrages de **Bénédicte et Jean-Jacques Fénié** aux *Éditions Sud Ouest* ²⁵. On peut aussi mentionner les ouvrages de **Jacques Astor** ²⁶, **Paul Fabre** ²⁷ pour le Languedoc et de **Marcel Villoutreix** ²⁸ pour le Limousin.

B) La vulgarisation de la toponymie par les études microtoponymiques.

Moins bien connues, avec un simple et souvent trop discret écho dans la presse locale, existent aussi des actions de vulgarisation du patrimoine onomastique. Elles se font par le biais d'études microtoponymiques, généralement présentées lors d'une conférence s'appuyant parfois sur une petite exposition.

Il doit y en avoir probablement en maints endroits mais quel est leur impact ? Indéniablement, ces occasions de sensibiliser le public au patrimoine onomastique ont plusieurs avantages.

À titre d'exemple, on se limitera à mentionner quelques interventions récentes faites par Bénédicte Boyrie-Fénié en 2006 et 2007. Elles révèlent la diversité des occasions, les différents profils du public concerné et la manière de nouer des contacts avec le monde associatif ou les institutions :

- Mercredi 14 juin 2006 : conférence sur les *noms des communes de Chalosse* au musée de la Chalosse à Montfort-en-Chalosse, à l'initiative de l'association des Amis du Musée.

- Samedi 16 septembre 2006 : conférence sur la *toponymie gasconne* à la Grange du château de Morlanne, à l'occasion des Journées du Patrimoine 2006 en Soubestre, à l'initiative de la Communauté des Communes du canton d'Arzacq (Pyrénées-Atlantiques).

- Samedi 3 février 2007 : conférence sur les *noms de lieux de la commune de Pissos* dans le cadre des manifestations du centenaire du *Cercle de l'Union*, café associatif qui fait partie de la *Fédération des Cercles de Gascogne*.

- Mardi 12 juin 2007 : dans le cadre du centenaire du club de rugby de l'Union sportive de Salles (Gironde), conférence sur les *noms de lieux du Val de l'Eyre*, en liaison avec la semaine « Rugby et occitan », en partenariat avec l'*Institut occitan* et le *Comitat girondin per la lenga e la cultura occitana*.

- Vendredi 20 juillet 2007 : à la demande de la commune, *conférence sur la microtoponymie de Moustey* (Landes).

- Lundi 17 septembre 2007 : les *noms de lieux sur la route de la transhumance*, conférence à l'occasion de l'étape de la « route de la transhumance » dans la commune de Lacquy (Landes), à la demande de la *Fédération landaise des Foyers Ruraux*.

- Samedi 20 octobre 2007 : communication sur la *toponymie de l'arbre dans les Landes*, lors du colloque sur la forêt organisé à Pissos par la Société de Borda (société savante des Landes).

- Samedi 10 novembre 2007 : Conférence sur la *microtoponymie de la commune de Lacquy* avec remise de l'étude exhaustive des noms à la Municipalité, en liaison avec la *Fédération landaise des Foyers Ruraux*.

▪ Samedi 17 novembre 2007 : Conférence sur les *noms de lieux du canton de Saint-Symphorien* (Gironde), à la mairie de Saint-Symphorien dans les Landes girondines, en liaison avec l'association *Archi'textures* et réalisation d'un panneau sur la *microtoponymie de la commune d'Origne* (Gironde) intégré à l'exposition « mémoire d'un village » présentée à la Maison du Tourisme de la Gironde en novembre-décembre à Bordeaux.

→ Ces interventions ne débouchent pas forcément sur une démarche approfondie de prise en compte du patrimoine toponymique et surtout sur des opérations de modification de la signalétique pour rendre la langue

Les municipalités et les responsables divers sont souvent d'une grande prudence. La population ne prend pas toujours la mesure de l'importance de ce patrimoine. La prise de conscience linguistique ne se fait pas en un jour ; elle ne peut s'inscrire que dans un éventail d'initiatives diverses (*chant, théâtre, expositions, conférences, salons du livre, émissions plus nombreuses de radio et de télévision, présence régulière de l'occitan dans la presse quotidienne régionale...*).

La toponymie n'est cependant pas qu'un moyen d'entrée vers cette prise de conscience. Elle représente un tel héritage que, lorsqu'elle est bien expliquée, la notion de patrimoine prend un tout autre sens et offre à des populations souvent en recherche de racines²⁹ un ancrage solide et rassurant.

Notes :

¹ Dauzat (Albert), *La toponymie française*, Paris, Payot, 1939, réimpression en 1946, 1971 ; puis en 1988, chez Guénégaud.

Ce linguiste est aussi connu grâce à son *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, édition revue et augmentée par M.-T. Morlet, Paris, 1984.

² Dauzat (Albert) et Rostaing (Charles), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Librairie Guénégaud, Paris, 1978.

Charles Rostaing avait précédemment publié l'ouvrage *Les noms de lieux*, n° 176 de la collection « Que sais-je ? », Presses Universitaires de France, 1965.

³ Nègre (Ernest), *Les noms de lieux en France*, 2^e éd., Toulouse, 1977.

Un peu plus tard cet auteur publie sa remarquable et fort riche *Toponymie générale de la France*, 3 volumes, Droz, Genève, 1990-1991.

⁴ Pégurier (A.), *Glossaire des termes dialectaux permettant de trouver le sens d'un grand nombre de toponymes de la nouvelle carte de France*, Paris, 1963.

⁵ Lebel (Paul), *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Société Les Belles Lettres, Paris, 1956.

⁶ Longnon (A.), *Les noms de lieu (sic) de la France*, 2 volumes, Paris, Champion, 1923 ; réédition en 1968.

⁷ Flutre (L.F.), *Recherches sur les éléments prégaulois dans la toponymie de la Lozère*, Paris, 1957.

⁸ Rostaing (Charles), *Essai sur la toponymie de la Provence*, Laffitte Reprints, Marseille, 1973

⁹ Nègre (Ernest), *Toponymie du canton de Rabastens*, d'Artrey, Paris, 1969 ; réédition par le Collège d'Occitanie, Toulouse, 1981.

¹⁰ Voir par exemple : Breton (Roland), « La restitution des toponymes en Inde », pages 15-31 dans *La toponymie, un patrimoine à préserver*, actes du colloque de Strasbourg du 8 juin 1996 « Conscience et maîtrise d'un patrimoine : la toponymie en Alsace » réunis par Solange Wydmusch, L'Harmattan, 1998, 175 pages.

¹¹ Quelles sont ces raisons ? Il ne faut jamais oublier que la *lenga d'òc*, dans ses diverses formes dialectales, commence à s'effacer des actes administratifs et plus largement juridiques à partir du XVI^e siècle. Le dialecte français de la Cour - du fait du fameux édit de Villers-Cotterets (1539) - gagne progressivement tous ceux que leur fonction amènent à écrire (officiers et gens de justice, hommes d'Église, grands ou petits commis de l'État, « érudits » au sens large...). Même s'ils sont issus des « provinces » plus ou moins tardivement intégrées au royaume et parlent leur dialecte occitan ou autre (basque, breton, picard, parlers germaniques d'Alsace ou du nord-est de la Lorraine...) les gens de robe et autres notables se mettent à utiliser et à écrire la langue du roi, laquelle n'a d'ailleurs guère d'« orthographe » au sens où le sourcilieux XIX^e siècle va l'élaborer et en faire une véritable religion...

D'où, pour les assez rares écrits en occitan de l'époque, et pour les noms de lieux bien évidemment, des graphies qui semblent aujourd'hui des plus fantaisistes.

Certaines régions, du fait de leur histoire propre, semblent avoir une norme, plus ou moins fluctuante.

En Béarn par exemple, où le Parlement de Navarre utilise encore l'occitan gascon dans ses délibérations jusqu'en 1789, une graphie, plus ou moins variable d'ailleurs (remarquablement analysée par Michel Grosclaude : *La langue béarnaise et son histoire*, Per Noste, 1986), s'efforce de transcrire les différents phonèmes du piémont pyrénéen ou des hautes vallées.

Plus tard, en Provence, du fait de la naissance du Félibrige en Avignon (1854) et de la notoriété des premiers félibres - Mistral, Aubanel et Roumanille en particulier - évoquant le pays d'Arles, les Alpilles ou la Crau, les parlers rhodaniens ont tendance à être érigés en langue de référence. Cela a contribué à populariser la graphie dite « mistralienne » que l'auteur de *Mirèio* utilise dans ses différentes œuvres et dans son *Tresor dóu Félibrige*. La toponymie, elle, rend plutôt compte de la volonté des cartographes d'adapter le lexique provençal à la graphie des parlers d'oïl.

Les cartes représentant la topographie, et donc nombre de toponymes et de microtoponymes, apparaissent en gros au XVIII^e siècle (par exemple la *Carte générale de la France* dite *Carte de Cassini*, 1750-1791 ; ou bien la *Carte topographique de la Guyenne* (51 planches) dite *Carte de Belleyme* par Pierre Belleyme, 1761-1840). Elles sont suivies au XIX^e et XX^e siècles par des publications remarquables de précision dans la représentation du modelé : la carte dite « d'État-Major » au 1/80 000^e, puis la couverture du territoire français par les feuilles de l'Institut géographique national (IGN) au 1/50 000 notamment.

Dans ce contexte historique, les ingénieurs géographes effectuant levés de terrain et fiches de renseignements nécessaires aux cartographes des bureaux parisiens utilisent la langue de l'État - le français - et donc transcrivent au moyen du système phonétique français les noms occitans qui leur sont transmis en général oralement. D'où ces fameuses « cacographies » - ou graphies aberrantes, erronées - qui tant de fois émaillent les cartes et

sont reproduites d'éditions en éditions... Ce travers est évidemment moult fois constaté dans les plans cadastraux.

Il faudra d'ailleurs attendre la dernière décennie du XXe siècle, et encore, pour que les responsables de l'Institut Géographique National commencent à prendre fort timidement conscience de la valeur intrinsèque d'un nom de lieu et se soucient, enfin, de restituer les formes orthodoxes. Une tâche longue et difficile, tellement le patrimoine onomastique a été altéré...

¹² Graphie « *vergonhosa* » ou « succursaliste » : certains appellent ainsi la graphie « phonétique » (à partir des phonèmes et des signes graphiques français) qui, malheureusement, laisse croire aux naïfs que l'occitan ne peut s'écrire, ou qu'il varie à l'infini d'un village à l'autre, et « que ça s'est toujours écrit comme ça et qu'il n'est pas question de changer »... Bref, est dénommé parfois de cette façon l'usage écrit de ceux qui semblent avoir honte de leur langue, qui ne font guère l'effort d'en comprendre et d'apprendre le système graphique et qui contribuent malheureusement aussi à très largement semer le trouble dans les esprits.

¹³ Voir, à propos de l'exemple des Pyrénées-Orientales, la très utile communication de Becat (Jean) : « La correction toponymique du cadastre et des cartes au 1/25 000^e de l'IGN en Catalogne nord : bases, méthodes, procédures, impact social », dans : *Un pays dans sa langue, le gascon dans l'ensemble d'Oc* (direction scientifique Anne-Bénédicte Boyrie-Fénié), « Actes du colloque de Sabres » tenu les 9 et 10 octobre 2004 sous la présidence de Pierre Bec, Travaux et colloques scientifiques, n°5, Parc naturel régional des Landes de Gascogne, 2006, 180 pages.

¹⁴ Nouvel (Alain), *Les noms de lieux témoins de notre histoire*, Montpellier, Terra d'oc, 1991.

¹⁵ Fabre (Paul), *L'affluence hydronymique de la rive droite du Rhône*, Centre d'études occitanes, Montpellier, 1980.

¹⁶ Hamlin (Franck) (avec la collaboration de l'abbé Cabrol), *Noms de lieux du département de l'Hérault*, éd. Abbé A. Cabrol, Montpellier, 1983.

¹⁷ Boyrie-Fénié (Bénédicte), *Toponymie de la Grande Lande et microtoponymie du canton de Pissos (Landes)*, Université de Bordeaux III, thèse de doctorat de IIIe cycle, juin 1984, 260 pages.

¹⁸ Orpustan (Jean-Baptiste), *Toponymie basque*, Presses universitaires de Bordeaux, 3^e édition, 1997.

On peut aussi signaler la thèse de cet universitaire soutenue en 1984 et publiée plus tard : Orpustan (Jean-Baptiste), *Les noms des maisons médiévales en Labourd, Basse-Navarre et Soule*, Izpegui, 2000.

Il a également contribué, plus tard, à apporter nombre d'éclaircissements sur la toponymie landaise : Orpustan (Jean-Baptiste), « L'onomastique basque dans le Cartulaire de la cathédrale de Dax » dans *L'Église et la société dans le diocèse de Dax aux XIe et XIIIe siècles*, CEHAG, Dax, 2004, p. 155-189.

¹⁹ Basseda (L.), *Toponymie Historique de Catalunya Nord*, CREC, revista Terra Nostra, Prades, 1991, 796 pages.

²⁰ Grosclaude (Michel), *Dictionnaire toponymique des communes du Béarn*, Escole Gaston Febus, 1991 ; réédité en 2006 par Cairn et l'Institut Occitan.

Un travail d'utile et bonne vulgarisation doit aussi être mentionné : Grosclaude (Michel), *Dictionnaire étymologique des noms de famille gascons*, Pau, Radio Païs, 1992.

²¹ Grosclaude (Michel) et Le Nail (Jean-François), *Dictionnaire toponymique des communes des Hautes-Pyrénées*, Conseil Général des Hautes-Pyrénées, Tarbes, 2000.

²² Lavalade (Yves), *Dictionnaire toponymique de la Haute-Vienne*, éd. Lucien Souny, 2000, 661 p.

²³ Burgan (Paul), Lafon (André), *Toponymie du Tarn-et-Garonne*, Dictionnaire étymologique : les noms de communes, des anciennes paroisses et des lieux-dits importants, Association Antonin Perbosc, 2006.

²⁴ Boyrie-Fénié (Bénédicte), *Dictionnaire toponymique des communes des Landes et du Bas-Adour*, Cairn / Institut Occitan, Pau, décembre 2005, 285 pages.

²⁵ Successivement sont parus : **1**) Fénié (Bénédicte et Jean-Jacques), *Toponymie gasconne*, Éditions Sud Ouest, nouvelle édition en **2006**, première édition en **1992**, , 128 p. ; **2**) Fénié (B. et J.-J.), *Toponymie occitane* [en fait, la zone du dialecte languedocien], Éditions Sud-ouest Université, Bordeaux, **1997** ; **3**) Fénié (Bénédicte et Jean-Jacques), *Toponymie provençale*, Éditions Sud-Ouest, Collection Sud-Ouest Université, **2002**, 126 pages; **4**) Fénié (Bénédicte et Jean-Jacques), *Toponymie nord-occitane*, Éditions Sud-Ouest, Collection Sud-Ouest Université, **2003**, 128 pages ; **5**) Fénié (Bénédicte et Jean-Jacques), *Dictionnaire des pays et provinces de France*, Éditions Sud Ouest, **2000**, 349 pages ; y figurent de nombreuses indications toponymiques ; **6**) Les quatre premiers ouvrages ont été réunis en un seul, augmenté de quelques apports nouveaux et d'une meilleure prise en compte des noms de pays : Boyrie-Fénié (Bénédicte) et Fénié (Jean-Jacques), *Toponymie des pays occitans* (Gascogne, Languedoc, Provence, domaine nord-occitan), Éditions Sud Ouest, novembre **2007**, 480 pages.

²⁶ Astor (J.), *Dictionnaire des noms de familles et des noms de lieux du midi de la France*, Éditions du Beffroi, 2002.

²⁷ Fabre (Paul), *Les noms de lieux du Languedoc* (c'est à dire les départements occitans de la Région Languedoc-Roussillon), éditions Bonneton, 1995, 232 pages.

²⁸ Villoutreix (M.), *Les noms de lieux du Limousin, témoins de l'histoire d'une région*, Association des Antiquités Historiques du Limousin, suppl. 6 à la revue régionale *travaux d'Archéologie Limousine*, 2002.

²⁹ Il ne faut pas oublier que, du fait des séductions des paysages et du climat, les régions occitanes sont devenues depuis les années 1980 des zones assez amples d'installation de populations nouvelles : à titre d'exemples on peut citer la côte aquitaine au sud des Landes et à proximité du Bassin d'Arcachon, la côte languedocienne, les cantons de l'Ariège, de l'Aude, du Périgord ou du Quercy, ou bien la Provence « intérieure »...

DEBAT

Paul Burgan :

Je peux compléter juste par quelques trucs que tu as oubliés ? Le dictionnaire des Hautes-Pyrénées fait par Michel Grosclaude et Le Nail qui est paru après celui des Pyrénées-Atlantiques, qui a été très intéressant. Bon, modestement, je citerai le mien, dictionnaire du Tarn-et-Garonne qui est paru l'an dernier, qui est épuisé. Enfin le nôtre plutôt, puisque nous sommes deux. C'est un volume, bon c'est ça... Cent quatre-vingt quinze communes. Il y a aussi un petit volume qui a paru sur le Lot, l'année dernière ou il y a deux ans, de Gaston Bazalgues, très petit. Et puis un dictionnaire sur l'Hérault, qui est beaucoup plus ancien, de Franck Hamlin, qui est à peu près de ce format aussi sur les toponymes de l'Hérault. Franck Hamlin était un Canadien anglais qui est mort l'an dernier ou il y a deux ans je crois. Voilà, c'est des compléments là qui me passent par la tête.

Joan Thomàs :

Merci, je pense qu'il faudrait aussi rajouter la foule d'articles que représentent la *Revue Internationale d'Onomastique* et la *Nouvelle Revue d'Onomastique*. On s'aperçoit avec cette bibliographie qui vient d'être donnée, de l'importance des travaux en onomastique, et plus particulièrement en toponymie sur le domaine occitan, il semble qu'il y ait des zones qui soient vraiment bien couvertes. D'autres qui le soient peu, voire pas du tout. En ce qui concerne les noms de communes, et seulement les noms de communes, sans entrer dans la microtoponymie, de très nombreux départements ont à disposition un ouvrage sur la question. Je lance la question dans la salle, pourrait-on essayer de faire le point sur les zones d'ombre qui demeurent sur l'espace occitan ?

Paul Burgan :

Pour les ouvrages nationaux, on a un matériau assez important, là il n'y a pas trop de problèmes, je parle des ouvrages édités bien sûr. Mais sur les départements, c'est-à-dire sur des entités beaucoup plus précises, qui ont fait l'objet de recherches spécifiques et non pas de vulgarisation, je parle pas des synthèses de vulgarisation qui prennent des travaux qui ont été faits ailleurs, et qui les présentent d'une manière agréable pour le grand public. Ça, c'est un type d'ouvrage qui est très intéressant, mais qui fait pas vraiment avancer la recherche. Sur la recherche proprement dite, aussi minutieuse que celle qu'a dit Lavalade tout à l'heure, il n'y a pas tant de départements que ça qui ont été faits en réalité. Bon, Michel Grosclaude a été un des précurseurs d'un certain point de vue puisqu'il en a fait deux, spécifiquement, enfin un et demi puisque les Pyrénées-Atlantiques, il n'y a que la partie béarnaise. J'en ai vu un récemment, je ne me souviens plus quel est le nom des auteurs sur la Dordogne, qui a fait l'objet aussi d'un travail intéressant. Il y a deux auteurs... Mais bon, pour les autres départements, je ne parle plus du Tarn-et-Garonne, je ne vais pas en rajouter, mais sur les autres départements, on attend des ouvrages édités précis, minutieux, parce que le répertoire, c'est très intéressant, pour le répertoire des noms de lieux, encore, s'il a fait l'objet d'une recherche préalable, parce que si c'est un répertoire qui part simplement des idées vaguement reçues, mais qui a pas fait l'objet d'une étude spécifique orale d'une part et épigraphique d'autre part, sur les textes anciens, à mon avis, ça sera à refaire, ou à faire. Il faudrait éviter

aussi que si on se lance dans une entreprise urgente, de répertoire des noms sur l'ensemble de Midi-Pyrénées, ou l'ensemble de l'Occitanie, il faudrait que le travail soit fait. Et à mon avis, le travail systématique de recherche des formes anciennes, et de recherche systématique de l'oral, et de recherche systématique sur le terrain, de l'histoire locale et de la géographie qui sont aussi nécessaires dans beaucoup de cas, tant que ce travail n'a pas été fait, ce qu'on présentera, ce seront des travaux forcément incomplets. Alors bien sûr, pour 90% des mots, ça ne posera pas de problème. Ils sont clairs. Mais pour les 10% restant, le travail n'est pas encore fait. Il y a quand même, il faut s'y lancer parce qu'il y a des choses pour lesquelles on n'a pas beaucoup de temps, en particulier l'oral, c'est vrai. Pour les formes orales locales, il faut aller vite.

Joan Thomàs :

Pour le département du Tarn, le répertoire n'est que l'édition de l'analyse d'une longue enquête qui a été menée, je peux en parler parce que j'y ai participé avec Christian Laux et Ramon Chabert. Il y a eu donc derrière ce qui est présenté au public, toute une enquête particulièrement poussée. Effectivement, la Haute-Garonne demeure peut-être en zone rouge.

Intervention de la sala :

J'avais une question par rapport à la toponymie nautique. Est-ce que vous avez travaillé sur la toponymie nautique sur le domaine occitan ? Notamment par les enquêtes orales, parce que, notre exemple breton, nous on est évidemment très touché par la toponymie nautique en Bretagne qui est extrêmement importante, mais c'est la toponymie qui est la plus fragile, parce que les populations on beaucoup bougé, et ça devient de plus en plus difficile, à certains endroits, de trouver des informateurs fiables. Alors, je ne sais pas, c'était une question...

Joan Thomàs :

Oui, à ma connaissance, il y a eu un travail de fait sur la côte catalane et qui déborde sur la côte occitane. C'est-à-dire au-delà de Salses, de Fitou, qui arrive vers le Narbonnais, enfin dans le Narbonnais, vers Narbonne, vers Port-la-Nouvelle, mais qui c'est arrêté là, sur la dimension nord... et qui a été alors, je ne suis pas sûr du nom, voilà... Louis Michel, il me semble que Camps a travaillé aussi là-dessus. Bien, je vous remercie, nous nous retrouvons donc à 14h.